

Concours du Caméra Club Fléron (CCF)
(10/02/2024)

Règlement :

En plus des règles ci-dessous, les règles générales émises par l'EPLICINA sont d'application.

Thèmes :

- 1 - "Nature": tous sujets se rapportant à des animaux, végétaux et monde physique avec ses aspects divers, mer, montagnes, bois, champs, rivières...(15 minutes maximum).
- 2 - "Le Sport" : pratique méthodique de toutes espèces d'exercices physiques ou cérébraux.(15 minutes maximum).
- 3 - "Scénario" : succession d'images et de sons qui vont construire une histoire. (26 minutes maximum).

Ces films ne doivent pas obligatoirement être inédits (suivant le règlement de l'EPLICINA) mais ne peuvent pas avoir participé à un concours provincial ou national antérieur.

Sont exclus:

- a - les films réalisés par des professionnels.
- b - les films contenant plus de 10% de copies de films professionnels.
- c - les films pornographiques ou de promotion politique ou religieuse.

Si la somme des durées des films inscrits dépasse 3h00, il sera demandé aux réalisateurs qui présentent plusieurs films d'en retirer pour ne pas prolonger trop tardivement la soirée.

Dans le cas où la durée des films inscrits serait trop longue, la projection se limiterait à un seul film par candidat que celui-ci indiquera dans son bulletin d'inscription par la mention du chiffre **1** .

Le comité du club se réserve le droit d'en supprimer si le réalisateur ne précise pas le(s) film(s) qu'il accepte de sacrifier.

Lieu et Date :

Le concours se déroulera le 10/02/2024 dès 14h00 au château de Wégimont

Adresse, Chaussée de Wégimont 76, 4630 Soumagne

Ce concours, sans frais et sans présélection, est réservé à tout vidéaste affilié à la **F.C.V.F.B.**

Les inscriptions des films doivent parvenir au plus tard le **06/02/2024** à l'adresse suivante:

Email: laszlotapai04@gmail.com

GSM: **0494 10 65 07**

Réservations des repas : Menu (30 €) : dernier délai à verser avant le 30 JANVIER 2024

au compte : **BE36 7326 6927 3981**

Formats et présentation des films :

Rentrée des films: ½ heure avant le début du concours

Il ne sera accepté qu'une seule œuvre par support.

Support admis: **USB.**

Les organisateurs ne peuvent pas être tenus pour responsables de dégradations ou pertes survenues accidentellement lors de la projection ou du transport des films.

Jury.

Le CCF choisira 5 personnalités reconnues pour leurs compétences et constitueront le jury du concours.

La cotation sera réalisée en appliquant la méthode de pondération par l'EPLICINA.

Les décisions du Jury sont sans appel ainsi que celles qui seraient prises par le club organisateur pour tout point non prévu au présent règlement.

Prix.

Un tiers des films seront récompensés, dans chaque catégorie pour autant qu'il y ait un nombre «suffisant» de films dans chaque thème.